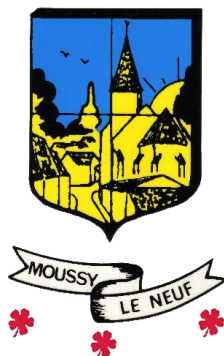


CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011



L'an deux mil onze, Vendredi 17 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Bernard RIGAULT, Maire.

Étaient présents : M. LEROY, M. MORET, Mme RADENNE, M. SEDRAN, M. ROUDAUT, adjoints au maire.

M. AIGUIER, Mme BLONDEEL, M. BRETON, Mmes, MAYOR-LANIQUE, LE GARNEC, RUSMANN, MM. MOMON, NICOLAS, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. HOUET (pouvoir à M.MORET), Mme LE GAL (pouvoir à M. SEDRAN), Mme LUYCKFASSEL (pouvoir à Mme LE GARNEC), Mme MARTY (pouvoir à M. RIGAULT), Mme LE MAUX (pouvoir à M. ROUDAUT), Mme BUGNON (pouvoir à M. AIGUIER), conseillers municipaux.

Absent : M. VOLONTÉ, PERRIN

Date d'affichage de la convocation : 10 juin 2011

Date d'affichage du compte rendu : 24 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 22 – **Présents** : 14 **Votants** : 20

Secrétaire de séance : BRETON Jean-Pierre

1 – NOMINATION DÉLÉGUÉS ELECTION SENATORIALE

M. le Maire informe que l'élection des sénateurs aura lieu le 25 septembre 2011. Dans ce cadre, il est donc nécessaire de désigner les membres du Conseil Municipal qui participeront à cette élection. Il s'agit de désigner 7 élus qui seront délégués titulaires et 4 élus suppléants.

Le bureau de vote est constitué de M. RIGAULT, Président et de quatre conseillers : les deux plus âgés et les deux plus jeunes dans les membres présents : il s'agit de : Mme RADENNE, M. MORET, MM AIGUIER et NICOLAS. M. le Maire rappelle que le scrutin est secret, sans débat et majoritaire à deux tours.

Après en avoir procédé au vote
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- A **ÉLU** pour l'élection des sénateurs, les conseillers municipaux dont les noms suivent comme membres titulaires :

- Monsieur Bernard RIGAULT, Maire, par 20 voix pour,
- Monsieur Daniel LEROY, Adjoint au Maire, par 20 voix pour,
- Monsieur Michel MORET, Adjoint au Maire, par 20 voix pour,
- Monsieur Claude HOUET, Adjoint au Maire, par 20 voix pour,
- Madame Nicolle RADENNE, Adjoint au Maire, par 20 voix pour,
- Monsieur Bruno SEDRAN, Adjoint au Maire, par 20 voix pour,
- Monsieur Laurent ROUDAUT, Adjoint au Maire, par 20 voix pour.

- A **ÉLU** pour l'élection des sénateurs, les conseillers municipaux dont les noms suivent comme membres suppléants :

- M. NICOLAS, Conseiller Municipal, par 20 voix pour,
- Mme LE GARNEC Brigitte, Conseillère Municipale, par 20 voix pour,
- M. BRETON Jean-Pierre, Conseiller Municipal, par 20 voix pour,
- M. PERRIN Jean-Jacques, Conseiller Municipal, par 20 voix pour.

L'ordre du jour étant terminé et plus personne dans le Conseil ne souhaitant poser d'autres questions, la séance publique se termine à.

Après avoir clos la séance publique, M. Le Maire propose de faire une petite pause afin de permettre la traditionnelle rencontre informelle entre les administrés qui le souhaitent et les élus.

Le Maire
Bernard RIGAULT